



LE ROYAL VELOURS

présente

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** - Edition Les Avrils

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

FRANCESCA MAGNI
RELATIONS PRESSE ET COMMUNICATION

Francesca Magni • 06 12 57 18 64 • francesca@francescamagni.com

Alexis Louet • 06 19 51 26 28

www.francescamagni.com



REVUE DE PRESSE

**La Rose des Vents - Scène nationale
Salle Masqueliez**

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

[création] 14 mars 2024, 19h

le 15 mars 2024, 20h et le 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque

(métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

[générale de presse] 20 mars 2024, 20h

du lundi au vendredi, 20h et le samedi, 18h

Théâtre du Train Bleu - salle de la MAIF

Festival off d'Avignon

40 rue Paul Sain, 84000 Avignon (84)

03 au 21 juillet 2024

15h50 (retour intramuros 17h55)

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

CALENDRIER

2023-2024

26 février > 05 mars 2024 - Résidence de création

06 > 13 mars 2024 - Résidence - La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq (salle Masqueliez) (59)

La Rose des Vents - Scène nationale - salle Masqueliez

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

14 mars 2024, 19h [création & générale de presse] • 15 mars 2024, 20h • 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque (métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

20 mars 2024, 20h [générale de presse] • 21 et 22 mars 2024, 20h • 23 mars 2024, 18h • 24 mars 2024, relâche • 25 au 29 mars 2024, 20h • 30 mars 2024, 18h

Tournée décentralisée

11 avril 2024 - Salle communale - Houplines (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

12 avril 2024 - Salle communale - Annœulin (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

13 avril 2024 - Salle communale - Marquette lez Lille (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

18 avril 2024 - Lezennes (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

19 avril 2024 - Salle communautaire - Mézières-sur-Oise (02) / Maison de la culture d'Amiens

31 mai 2024 - Salle communale - Erquinghem (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

01 juin 2024 - Salle communale - Neuville en Ferrain (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

27 juin 2024 - Festival de Malaz (74)

03 au 21 juillet 2024 - Festival off d'Avignon - Théâtre du Train Bleu (84)

Tournée 2024-2025 : en cours de construction (Noyon, Les Célestins, Le Phénix, La Maison de la Culture d'Amiens, Angoulême,...)

Durée **1h15**

DISTRIBUTION

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois** Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin**

Oriol Scénographie Julie Camus Voix off **Lisa Hours** Administration, production **Les singulières - Léa**

Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin Diffusion **Les singulières et Acmé** Relations presse

Francesca Magni

CRÉDITS

Production Le Royal Velours • **Coproduction** La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59), La Maison de la Culture d'Amiens (80), Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59) • **Le Royal Velours bénéficie du soutien** de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts de France pour **la création** de *L'abolition des privilèges* et de la Ville de Paris pour sa **diffusion** au Théâtre 13 - Paris • **Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13 - Paris (75), Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59), La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59).

Liste presse

Le 14 mars

Marie-Céline Nivière / L'œil d'Olivier

Le 20 mars

Laurent Schteiner / Sur les Planches
Isabelle Levy / Coup de Théâtre
Evelyne Selles / Radio Fréquence Protestante
Brigitte Corrigou / La revue du spectacle
Vincent Bouquet / Sceneweb
Cédric Enjalbert / Philosophie Magazine
Ilinca Negulesco / Le Masque et la plume, France Inter
Sylvie Boursier / Un fauteuil pour l'orchestre
Jacky Bornet / France Television
Anaïs Heluin / Politis
Gilles Renault / Libération
Pascal Verdeau / Culture Tops
Joëlle Gayot / Le Monde
Patrick Adler / Tatouvu
Isabelle Barbéris / Marianne

Le 21 mars

Micheline Rousselet / Culture SNES,
Baudouin Eschapasse / Le Point
Sybil Girault / Artiphil
Philippe Person / Froggy's Delight
Gérald Rossi / L'Humanité
Christophe Barbier / BFM TV
Emmanuelle Bouchez / Télérama

Le 22 mars

Véronique Hotte / Hotello

Le 23 mars

Dany Toubiana / La souriscène
Emmanuelle Saulnier Cassia / Actu-Juridique
Nedjma Van Egmond / L'OBS
Anne-Laure Thumerel / Détectives sauvages

Le 25 mars

Yetty Hagendorf / Historia

Le 30 mars

Aurélien Martinez / Têtu
Laurence Péan / La Croix

Interviews

Théâtral Magazine / Interview d'Hugues Duchêne par Nedjma Van Egmond le 16 janvier 2024. Parution dans le numéro de mars – avril 2024.

Artiphil.com / Interview téléphonique d'Hugues Duchêne par Sybil Girault à 13h le 26 mars 2024. Attente date de mise en ligne.

à partir du
14
Mars

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Théâtre 13 - Paris
Et tournée

Hugues Duchêne Au cœur de la Révolution

Il a exploré le premier quinquennat d'Emmanuel Macron au fil d'une ébouriffante saga contemporaine. L'auteur metteur en scène adapte aujourd'hui le roman *L'Abolition des privilèges*. Le solo qu'il orchestre revient sur la nuit du 4 août 1789 et résonne avec l'époque.

Théâtral magazine : Comment êtes-vous venu à vous pencher sur cet épisode de la Révolution Française qui vit l'Assemblée Nationale voter l'abolition des privilèges de la Noblesse, du Clergé, et des Provinces...

Hugues Duchêne : Le romancier Bertrand Guillot est venu voir ma précédente pièce et m'a offert son roman, écrit à partir de lettres et d'articles de journaux. J'y ai très vite vu un spectacle. Il y a une unicité de lieu, de temps, d'action, avec un bouleversement majeur. La première partie est consacrée à cette nuit. La deuxième partie évoquera la période qui précède et celle qui suit cette fameuse nuit, et notamment l'écho que ça peut avoir aujourd'hui.

En quoi ce moment résonne-t-il avec notre époque ?

Dans les deux cas, il s'agit d'une société bloquée par le besoin de refonte du système. Autrefois l'Ancien Régime, aujourd'hui le carbone. Le mot "privilège" revient beaucoup dans le lexique politique actuel. Vous remarquerez que le privilégié c'est toujours l'autre. Je me demande beaucoup, s'il y avait une nuit du 4

août 1789 aujourd'hui, quels privilèges il faudrait abolir. Pour moi, la question carbone est essentielle, pour d'autres les privilèges sont blancs, masculins, pour d'autres encore, les privilégiés sont les cheminots ou les réfugiés sous OQTF qu'on n'a pas renvoyés dans leur pays...

A l'intérieur-même de la pièce, il faut mettre les pieds dans le plat. Il ne s'agit pas de faire l'œuvre la plus consensuelle. Des débats ont même lieu entre l'acteur et le metteur en scène, qui figureront peut-être dans le spectacle.

Maxime Pambet portera le texte seul en scène et incarnera des dizaines de personnages. Une performance !

Le spectacle précédent était un marathon, celui-là est plus un sprint. Dans un dispositif quadrifrontal, le public découvrira cet acteur incroyable, technique, robuste et qui maîtrise parfaitement les accents, ce qui est important : dans le Tiers Etat, il y avait des médecins, des avocats, mais aussi des gens venus de l'extérieur de Paris.

En quoi la réalité vous semble-t-elle plus passionnante que la



fiction pure ?

J'aime que ce qui est raconté sur le plateau contienne une sorte de réalité, c'est ce qui m'intéresse. **Je ne suis pas de la génération qui pense que le théâtre peut changer le monde, mais il y a la possibilité de dire sur un plateau des choses qu'on ne dit pas sur les réseaux sociaux** ou dans nos interactions. Il y a pour moi une primauté de ce qui est dit sur ce qui est montré. Ce qui s'est passé cette nuit-là, on ne l'avait pas vu venir, ça a surgi comme l'éruption du Vésuve et ça me semble porteur, joyeux. C'est aussi une façon de dire : "Ne perdons pas espoir, il y aura encore des changements ! Lesquels ? On verra..."

Propos recueillis par
Nedjma Van Egmond

■ *L'Abolition des Privilèges*, d'après le roman de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène Hugues Duchêne, avec Maxime Pambet. Du 14 au 16/03 La Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq. Du 20 au 30/03 Théâtre 13 à Paris. Tournée d'avril à juin. Festival Off d'Avignon du 3 au 21/07

Le Monde

Lundi 25 mars 2024

CULTURE · THÉÂTRE

Au Théâtre 13, à Paris, Hugues Duchêne et Maxime Pambet revisitent l'histoire de France, de 1774 à 1789

Le metteur en scène et le comédien proposent un spectacle jubilatoire d'après le roman de Bertrand Guillot, « L'Abolition des privilèges ».

Par Joëlle Gayot

Publié aujourd'hui à 18h30 · 🕒 Lecture 2 min.



Maxime Pambet dans « L'Abolition des privilèges », spectacle mis en scène par Hugues Duchêne, au Théâtre 13 (Bibliothèque), à Paris, le 20 mars 2024. BLOKAUS808

Avant que ne débute *L'Abolition des privilèges*, spectacle jubilatoire mis en scène par Hugues Duchêne au Théâtre 13, à Paris, l'artiste remplit de mousseux les coupes de certains spectateurs. Toujours les mêmes. Les bulles coulent à flots, leur ruissellement est continu. Ruissellement. Un drôle de mot qui abrite aujourd'hui un concept économique selon lequel il ne faut pas trop taxer les riches au motif que leur richesse profite aussi au reste de la société. Ce concept s'inscrit à l'opposé des résolutions prises, la nuit du 4 août 1789, par les députés

de l'Assemblée nationale réunis à Versailles. Face à une France qui crie famine et après des heures de discussions enflammées, le clergé, la noblesse et le tiers état adoptent un principe révolutionnaire : l'universalité de l'impôt. C'est ce rappel historique qu'opère, entre autres, cette épatante représentation.

Après avoir traqué les aléas de la politique contemporaine en déployant une fresque mi-fictive mi-documentaire de six heures sur la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron (*Je m'en vais mais l'Etat demeure*), Hugues Duchêne explore cette fois l'histoire de France, revue et réécrite par Bertrand Guillot, auteur du roman *L'Abolition des privilèges* (Les Avrils, 2022).

Dans un dispositif quadri frontal, plaçant la scène au centre des regards, l'artiste adapte les deux premières parties du livre. Soit la nuit du 4 août 1789 qui voit les privilèges (des provinces, des villes ou des corporations) démantelés les uns après les autres. Puis les quinze années qui ont précédé cette nuit mémorable jusqu'à accoucher de sa tenue et provoquer son contenu.

Trou normand dramaturgique

Entre ces deux temporalités, la première s'attardant sur le décompte minuté des discours, la seconde déroulant en accéléré, et parfois même en abrégé, les événements marquants de 1774 à 1789, Hugues Duchêne impose une rupture géniale que personne ne voit arriver. Une sorte de trou normand dramaturgique au cours duquel il rejoint le comédien (Maxime Pambet) sur le plateau pour glisser un peu de sa vie à lui dans le récit historique et immiscer des sujets du XXI^e siècle (féminisme, patriarcat ou wokisme) au cœur des préoccupations du XVIII^e siècle.

Cette irruption hilarante (on y apprend comment Hugues Duchêne se « *contracepte* ») est surtout l'occasion de comprendre à quel point l'histoire brasse encore et toujours les mêmes rapports dominant-dominé, à cette différence près (mais qui n'est pas anecdotique) que velléités d'oppression et désirs d'émancipation se déplacent au fil des siècles.

Maxime Pambet, quant à lui, arpente les travées de l'arène théâtrale, endossant d'un simple changement de voix ou de posture, les paroles de quelques-uns des députés. Le duc de Noailles, qui donne le coup d'envoi à l'abolition des privilèges, est vite rejoint par les évêques, les paysans, les chasseurs ou les commerçants. Bref, des plus puissants aux moins nantis, tous se délestent à qui mieux mieux de leurs prérogatives.

En détricotant son maillage économique et législatif, « l'Ancien Régime » se saborde en beauté. Un instant de grâce qui relève, en vérité, d'un coup de génie, la noblesse n'ayant consenti à l'abandon de ses droits féodaux que parce qu'elle était ivre du vin que le tiers état venait de lui faire boire à outrance. A malin, malin et demi. On comprend mieux pourquoi l'incomparable et facétieux Hugues Duchêne servait de l'alcool à certaines personnes du public : celles-ci occupaient, sans le savoir, la place desdits nobles.

Joëlle Gayot

Marianne

Ça change de Stéphane Bern...

M Quasi seul en scène et nuit du 4 août : "L'Abolition des privilèges", le grand retour de Hugues Duchêne

Mardi 26 mars 2024

Après le marathon (Je m'en vais mais l'État demeure, spectacle sur le premier mandat d'Emmanuel Macron sous forme de narration collective), place au sprint et au seul en scène (ou presque), avec L'Abolition des privilèges. Le titre du dernier spectacle d'Hugues Duchêne reprend celui du court roman de Bertrand Guillot, qui se trouve ici adapté à la scène, en jouant la carte du stand-up historique.

La forme change, mais d'un spectacle à l'autre – et donc de Je m'en vais mais l'État demeure à L'Abolition des privilèges –, on reste dans l'énergie de la chronique politique, qui tente de conjuguer chaos des événements et nécessité de trouver un sens à l'histoire. Féru de sciences politiques, d'histoire et de disputation, art noble du débat et de la joute idéologique, le jeune metteur en scène passe son bâton de parole au comédien Maxime Pambet – tout en débarquant de temps à autre sur scène.

Propulsé sur la scène, ce dernier endosse plusieurs des rôles marquants de la Nuit du 4 août 1789 : précipité d'Histoire de France qui vit l'Assemblée nationale, réunie à l'Hôtel des Menus-Plaisirs du roi, décider en quelques heures de la fin des privilèges de l'Ancien Régime – ce « monde d'avant » de jadis.

Dans un quadrifrontal aux multiples clins d'œil, du match de boxe à la sottie médiévale, Maxime Pambet nous fait cadeau de quelques morceaux de bravoure et eaux-fortes pittoresques : teints poudrés valsant avec le chapeau rond du député breton, mines patelines du Haut-Clergé, sans compter le complotiste du tableau qui voit des protestants partout... L'histoire est décidément quelque chose de campé : une histoire des idées, certes, mais aussi une histoire de corps et de gestes.

La nuit du 4 août, c'est un peu l'antipode de la Terreur : c'est l'utopie concrète de voix divergentes qui réussissent à se tresser ; c'est la force centripète de la communion dans l'enthousiasme, qui s'oppose à la dispersion tragique de Quatrevingt-treize. Le tableau d'époque fait alliance avec quelques impromptus anachroniques évoquant notre présent, tout aussi convulsé et aveugle.

Il y aura donc débat – délibérément lunaire, et volontairement anachronique, donc – entre un Pambet partisan de la révolution sociétale (abolition du patriarcat et révolution #MeToo avant tout !), face un Duchêne tirant une carte plus politique (redistribution des richesses et taxation du capital, c'est la base !).

Abordant la question de la contraception masculine, les deux garçons affichent un certain désarroi, et une impuissance comique à répondre à l'appel de l'histoire. Quand la grande Histoire se trouve mêlée à une histoire de bourses, ne reste-t-on pas dans les menus plaisirs ? Ce spectacle n'est pas un livre des solutions. C'est un échauffement qui ne se la joue pas. Pour que ça change, pour que la politique soit là, en jeu : parmi nous, avec nous, et en nous.

Isabelle Barbéris

L'ŒIL D'OLIVIER

chroniques culturelles et rencontres artistiques

CRITIQUES

On vote avec joie pour L'Abolition des privilèges



© Blokaus

La nouvelle création de la Cie Le Royal Velours, adaptée du roman de Bertrand Guillot, remet au jour un épisode clé de la Révolution française.

Mardi 19 mars 2024

C'est dans la salle des fêtes Raoul Masqueliez que la Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq, en travaux actuellement, accueille la nouvelle création d'Hugues Duchêne. Celle-ci nous replonge dans la nuit du 4 août 1789, date qui marqua dans l'institution l'abolition des privilèges de l'Ancien Régime. Après la prise de la Bastille en juillet, la révolution en marche venait de tourner une page au livre de notre histoire nationale pour en écrire une nouvelle, pleine de promesses. Pas besoin de réviser ses vieux manuels d'histoire pour savourer ce récit palpitant !

« La Révolution française est un creuset dans lequel il y a toute l'histoire de France depuis ses origines. » (Max Gallo)

Tel un chroniqueur de l'époque, d'une plume alerte et pleine d'humour, Bertrand Guillot raconte comment une poignée d'hommes — car les femmes, à l'époque, n'avaient pas droit au chapitre — ont réussi, en une nuit et malgré l'absence des ténors de la politique comme Mirabeau ou l'Abbé Sieyès, a fait basculer la société. Rien de plus théâtral que cette Révolution française, avec ses débats et ses rebondissements, et Hugues Duchêne l'a très bien compris. Tout comme avant lui, d'autres comme Robert Hossein (Danton et Robespierre) ou Joël Pommerat (Ça ira (1) Fin de Louis). Après son marathon, plus ou moins controversé, Je m'en vais mais l'État demeure, le jeune metteur en scène, issu de l'émergence, nous propose « un sprint » haletant mené brillamment par Maxime Pambet.

Dès que vous entrez dans la salle, prenez bien garde où vous aller vous asseoir ! Les chaises sont disposées en quadrifrontal. Donc, c'est clair, il y aura une partie pour le clergé, une autre pour la noblesse et deux autres pour le Tiers-État. Comme le jeune metteur en scène possède un sens de l'humour délicieux, il a concocté un petit accueil pour ceux qui, sans le savoir, auront le privilège d'être chez les nobles. Passé ce détail aussi gaguesque que révélateur, le processus scénique intègre le spectateur, le transformant en député.

Solo pour un comédien virtuose

Le spectacle démarre avec la projection en vidéo, tournée en selfie depuis son portable, du comédien. Il est le jeune député Duquesnoy, en route vers la salle des États Généraux, déballant ses impressions. Puis, il entre et s'installe à son banc... Dans un mouvement perpétuel, égrenant les heures, il se glisse dans la peau de tous ces orateurs ou se transforme en narrateur. Nous sommes captivés. Puis, Hugues Duchêne s'immisce sur scène. Dans une sorte de mise en abîme, le metteur en scène interroge son comédien sur les inspirations où influences qui l'ont aidé pour aborder tel personnage ou tel sentiment. Ce procédé lui permet, sans être didactique, de faire entrer notre monde moderne dans le débat ! C'est court mais suffisant pour que l'on mesure toute la pertinence de son propos. Puis Maxime Pambet nous fait revenir à nos chers députés, à cette fameuse nuit, mais aussi à l'avant et à l'après.

Créée à La Rose des vents de Villeneuve-d'Ascq, la pièce passera par le Théâtre 13 avant d'entamer une grande tournée dans le Nord et pour se poser au Théâtre du Train Bleu pour le Off d'Avignon. Ce précis qui permet de comprendre notre histoire politique, laquelle, depuis la Révolution, n'arrête pas de bégayer, réinventant sans cesse d'autres privilèges. C'est superbe !

Marie-Céline Nivière



AVIGNON 2024

●Off 2024● **"L'Abolition des privilèges" Un seul en scène étonnant éclairant l'Histoire à la lumière des événements modernes**

"L'Abolition des privilèges" est un roman historique écrit par Bertrand Gillot et divisé en trois parties. La première relatant la nuit fulgurante du 4 août 1789 qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger, puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. La deuxième qui retourne 15 ans en arrière et relate l'effondrement de l'Ancien Régime entre 1774 et 1789. Enfin, la troisième, une leçon de politique qui conte les jours, les semaines, les mois qui ont suivi la nuit du 15 août.

Mercredi 27 mars 2024

Ça n'a pas dû être une mince affaire pour Hugues Duchêne de la compagnie Le Royal Velours de réduire les 280 pages de ce roman historique à une heure trente de spectacle, ni de faire transparaître ce qui constitue les propos essentiels de ce dernier... Pourtant, il s'en est emparé, emporté par sa passion pour la politique dès son adolescence.

Mais à qui faudrait-il donner la parole en priorité dans cette adaptation ? Au jeune Talleyrand, aux députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, Le Chapelier ou encore Le Guen de Kerangal ? Ou un minima à chacun d'entre eux ?

Et quelle forme donner à tout cela ? Quelle scénographie ? Par quel biais bâtir la dramaturgie ? Autant de questions qui sont celles auxquelles doivent se confronter nécessairement un metteur en scène digne de ce nom. Démarche bien titanesque que d'adapter, en règle générale, un roman au théâtre. Qui plus est, un roman historique. Mais il semblerait que rien ne retienne Hugues Duchêne dans sa fougue créatrice.

"Si mon spectacle "Je m'en vais, mais l'État demeure" a été un sprint du point de vue de l'élocution, celle de "l'Abolition des privilèges" sera un marathon ! Parce qu'il faut donner le sentiment que l'Histoire s'est accélérée jusqu'à nos jours. Je cherchais un texte qui nous parlerait d'aujourd'hui et que je pourrais accommoder aux événements modernes", Hugues Duchêne.

Le jeune metteur en scène l'a trouvé ce roman, de façon pour le moins particulière. Ainsi vont parfois les choses de la création théâtrale, parfois quand on s'y attend le moins. Et il l'a dévoré, lui qui a rejoint le Mouvement des Jeunes Socialistes à 15 ans, réalisé des études de sciences politiques, mais qui se sont révélées vite incompatibles avec celles d'art dramatique qu'il convoitait. Alors, il opte pour le Conservatoire de Lille et intègre aussi la Comédie Française en tant qu'élève comédien.

Comme il le dit lui-même, "Mon but est d'être un peu comme Tintin"... Tintin scrutant la politique française. Ça, c'est ce qu'il proclamait à l'occasion de sa fresque politique de son avant-dernier spectacle dans lequel il convoquait le premier quinquennat d'Emmanuel Macron dans une saga contemporaine parfois controversée.

Mais alors ! Quid de son nouveau spectacle, retraçant cette fameuse nuit du 4 août 1789 qui décida de la suppression des privilèges féodaux, entre exactement dix-neuf heures et deux heures du matin ? À bien y regarder, le grand public ne l'a jamais vraiment su et seuls quelques historiens spécialistes et érudits pourraient l'évoquer. C'est le cas de Bertrand Guillot qui relate, dans son roman éponyme, avec humour et érudition, l'état de la France en cet été 1789, en déficit chronique, à bout de souffle, un État où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple est à bout de nerfs et réclame justice, mais sans rien voir venir...

Ce soir-là, au Théâtre 13/Bibliothèque, si nous n'avons pas eu le privilège de nous voir offrir une coupe de champagne avant le début du spectacle – à n'en point douter un clin d'œil hommage à l'ouvrage cocasse de Bertrand Gillot – pour nous être assises "à la mauvaise" place, celle du Tiers-État, (champagne réservé forcément à la noblesse), nous avons malgré tout assisté à une performance d'acteur très pétillante, elle aussi, emportée, hautement charismatique, voire exceptionnelle : celle de Maxime Pambet, qui endosse ici avec grande virtuosité une dizaine de rôles distincts.

Dès le début du spectacle, sur deux écrans dirigés vers les spectateurs placés en espace quadri-frontal, on découvre le comédien en jeune député Duquesnoy, se filmant en selfie, marchant d'un pas vif vers les États Généraux de Versailles et commentant de manière toute personnelle ses états d'âme et ses impressions toutes personnelles.

La trouvaille et l'effet produit sont originaux, car ils ancrent la chose théâtrale dans un présent qui sollicite le spectateur ainsi immédiatement interpellé dans son rôle.

Le processus créatif d'un comédien interprétant des multiples voix est de nos jours monnaie courante au théâtre. Encore faut-il en avoir la carrure et le talent... Ce soir-là, grâce à ces derniers que possède incontestablement Maxime Pambet, et grâce à l'imagination brillamment ciblée du comédien-metteur en scène, nous revivons, comme si nous y étions, cette Nuit du 4 août 1789.

La fougue des propos de Bertrand Gillot adaptée à la scène par Hugues Duchêne, le jeu virtuose du comédien Maxime Pambet et la scénographie de Julie Camus, aux décors joliment tapissés, proposent aux spectateurs du Théâtre 13/Bibliothèque une bien jolie facture théâtrale et un retour en arrière qui, à bien y regarder, a des allures d'un temps plutôt présent

"Ce qui est dans l'air du temps finit par s'incarner ! On sait pas... On sait pas... Mais tout arrive"

Pointant le bout de son nez à un moment du spectacle, tel un post Instagram ou une bulle imagée "Intelligemment artificielle", Hugues Duchêne intervient à un moment du spectacle, interrogeant son comédien sur les inspirations et autres échos qui peuvent être les siens, aujourd'hui, du point de vue de certains privilèges malheureusement toujours en place.

Ça peut dérouter ! Le spectateur s'interroge, perplexe, surpris, dérouté... D'aucuns pourraient y voir un espace dramaturgique aux intentions didactiques inutiles. Respectons-les.

Mais les lois créatrices et artistiques des metteurs en scène ont leurs raisons que rien ne supplante, pas même les avis hâtivement énoncés de certaines et certains critiques.

Ici, le public rit ou sourit, dans l'ensemble. Et s'il s'en abstient, c'est son choix le plus strict.

Brigitte Corrigou

Un Fauteuil pour L'Orchestre

L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Mar 25, 2024 | Commentaires fermés sur L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Lundi 25 mars 2024

« Je serai le président de la fin de tous les privilèges », François Hollande, janvier 2012.

« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège », Nicolas Sarkozy, juin 2016

« Je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des algériens », Éric Zemmour, mars 2022.

« Il nous faut une nouvelle nuit du 4 août », François Ruffin, août 2022.

Et si la Révolution française, loin d'avoir aboli les privilèges, avait simplement remplacé les privilégiés ? Hugues Duchêne veut comprendre et nous accueille dans l'hémicycle divisé en quatre gradins de part et d'autre de la scène, un soir d'août 1789. Votre chroniqueuse se retrouve sur les bancs du Tiers-État, normal, et le champagne de bienvenue, réservé à la noblesse, lui passe sous le nez. Ça, ce n'est vraiment pas juste.

Nous plongeons en direct dans l'actualité des événements, les orateurs sont des anonymes, pour la plupart ils le resteront, Adrien Duquesnoy et Joseph Delaville Le Roulx, députés du Tiers-État, le président de l'Assemblée, Isaac Le Chapelier, Talleyrand, alors simple député du Clergé ainsi que Louis Marie Antoine de Noailles, Guy Le Guen de Kerangal ou encore Armand-Désiré de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon. La Révolution à hauteur d'homme, ces hommes ordinaires qui pas à pas, font l'Histoire, dans les comités de quartier ou à l'Assemblée nationale. Maxime Pambet, caméléon virtuose, endosse tous les rôles dans une composition magistrale, une heure et quart pour changer le monde ! On a un faible pour de Kerangal, un breton au sourcil broussailleux et à la voix rocailleuse, il en impose à la tribune.

Le temps presse, depuis trois mois ça traîne dans l'hémicycle à coups d'obstructions, de débats précieux qui noient le poisson, beaucoup se disent qu'ils vont encore être venus pour rien, ils regrettent déjà leur chère province. Mais la dette explose, le peuple a faim et brûle des châteaux. Les événements s'accroissent et, même si on connaît la fin, on est suspendu aux espoirs des uns, aux doutes des autres, à la peur d'un embrasement généralisé du pays. Du rythme, une belle alternance des prises de parole au perchoir et dans les travées, l'occupation de l'espace est épatante. Loin du grand soir abolitionniste, la fin des privilèges est le fruit d'un concours de circonstances avec quelques meneurs et une majorité dépassée par la situation, même si beaucoup savaient que le système était condamné à brève échéance.

« Qu'avons-nous fait ? » réalise Duquesnoy au petit matin, une fois dégrisé, faisant écho au « J'ai participé à un coup d'État contre le roi de France... et je ne l'ai pas réalisé immédiatement » d'un député du tiers dans Ça ira, fin de Louis, de Joël Pommerat.

Hugues Duchêne revient ensuite sur l'avant et l'après 4 août pour en expliquer la genèse et les suites. Il s'imisce sur le plateau et imagine avec son comédien ce que serait aujourd'hui une nuit de l'abolition. Cette suite, plus narrative, perd en intensité malgré un moment totalement hilarant sur comment, messieurs, vous pouvez vous « contracepter » vous-même. Radical ! Hugues Duchêne, en Tintin pourfendeur des privilèges modernes, n'a rien perdu de son envie d'en découdre, qu'on avait adoré dans Je m'en vais mais l'État demeure.

Entre docu-fiction politique et théâtre forum à la scénographie magnétique L'abolition des privilèges réhabilite le débat démocratique, tant vilipendé de nos jours. Inventif, enlevé et drôle ! En sortant, on a en tête la formule du Général de Gaule « Tout Français désire bénéficier d'un ou plusieurs privilèges. C'est sa façon d'affirmer sa passion pour l'égalité. » Bien vu !

Sylvie Boursier

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène de Hugues Duchêne, au Théâtre 13/Bibliothèque.

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de **Bertrand Guillot**, adaptation et mise en scène de **Hugues Duchêne**, scénographie **Julie Camus**. Avec **Maxime Pambet**.

La nuit du 4 août 1789, réunis à Versailles au sein de l'Assemblée nationale, les députés décident de « détruire le régime féodal ». Dans un État en déficit permanent, où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple peine à survivre, ils votent l'abolition des privilèges de la noblesse, du clergé...

Le spectacle plein de souffle et de vigueur de Hugues Duchêne s'inspire du roman historique de Bertrand Guillot, *L'Abolition des privilèges* (édit. Les Avrils) qui se décline en trois volets : le premier, fulgurant, raconte la nuit du 4 août quand les députés de la jeune Assemblée Nationale rédigent puis votent un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces.

Un style vif et un récit édifiant que le comédien Maxime Pambet déclame avec force et conviction, entraînant le public avec lui, médusé par cette si belle énergie à construire un monde nouveau fait d'espoir encore, comme si la salle aimantée vivait l'accélération et l'ivresse de l'Histoire rejouée.

Le deuxième volet, pour expliquer cette fameuse nuit, relate, de 1774 à 1789, la suite de constats politiques et d'événements qui préparèrent l'effondrement de l'Ancien Régime – réformes avortées des gouvernements successifs, famines, aspirations libérales de jeunes nobles, complots ourdis : une leçon d'Histoire désignant des convergences vers un bouleversement qui aurait pu être autre.

Le troisième s'apparente à une leçon de politique sur les jours, les semaines, les mois suivant la nuit du 4 août : décret voté mais non signé par le Roi, non appliqué encore dans l'ensemble du royaume : « Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes », dit le metteur en scène.

Au centre d'un espace quadri-frontal qui rappelle l'assemblée, l'enthousiaste Maxime Pambet y incarne avec fougue une dizaine de personnages qui ont changé la face du pays. – un élan dont le rythme et l'intensité ne faiblissent jamais -, se glissant dans le rôle de Duquesnoy avec humour et distance, quand on le voit sur l'écran vidéo arpenter l'Avenue de Paris qui mène à

Versailles aux grilles du Château, un casque sur les oreilles, et reconnaissant qu'il est un peu en retard : humour.

Le voilà dans l'arène, auprès des spectateurs, l'espace scénique représentant la salle des Etats Généraux, depuis un mois devenus l'Assemblée Nationale : l'acteur et le public évoluent dans le même espace que celui des députés de 1789 – sur tel côté ou tel autre – Tiers-Etat, Noblesse, Clergé. On sert d'emblée sur le côté dévolu à la Noblesse une coupe de champagne : privilège !

L'acteur narrateur incarne tel ou tel député de chacun des Trois Ordres, ou le président de l'Assemblée Nationale, glissant dans l'espace avec célérité et comme furtivement, d'un angle à l'autre, croisant les lignes et les perspectives, selon les points de vue choisis, léger et fuyant, dynamique et virtuose à passer si aisément d'un personnage à l'autre, allongé en croix sur le dos quand l'effort tant politique que physique et gestuel a été particulièrement exigeant et ardu.

Le public suit ainsi Duquesnoy (1759-1808) qui va s'asseoir sur les bancs du Tiers-Etat. Il est rejoint par Delaville (1747-1803), l'armateur du Port de Lorient et de la Compagnie des Indes, et entre autres, par le député paysan de Basse-Bretagne Kerangal (1746-1817), gilet breton et chapeau rond à la main, dont on se moquerait s'il ne maniait si bien l'imparfait du subjonctif. Du côté de la Noblesse, Noailles (1756-1804) est à l'écoute du peuple en ces temps ultimes : l'acteur malicieux désigne une spectatrice qui se lève pour qu'on voie Noailles; l'acteur se charge du rôle, la délestant du personnage. Talleyrand (1754-1838), homme d'église, est sur les bancs du Clergé.

Le Chapelier (1754-1794), avocat au parlement de Bretagne, élu député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Rennes aux Etats généraux de 1789, co-fonde le club breton, précurseur du Club des Jacobins. Président de l'Assemblée Nationale, il fait voter l'abolition des privilèges et des droits féodaux le 4 août 1789. Traduit devant le Tribunal Révolutionnaire, il monta à l'échafaud.

Au cours de la représentation déjà bien avancée, des pauses arrêtent l'acteur qui s'entretient avec le metteur en scène. Ne peut-on rapprocher cette attente révolutionnaire de cette séance historique avec nos velléités de changements politiques, de renversement historique pour un partage plus équitable des richesses sur la planète, la décarbonation, une démographie étudiée ?

Le metteur en scène avoue qu'il « se contracepte » lui-même.

Humour, dérision, facétie et réflexion, Histoire et Théâtre s'allient pour le plaisir du public. Et nous n'avons pas évoqué l'incarnation de Louis XVI, Roi de France (1754-1793), portrait en pied de Duplessis que le comédien mime avec art, la main hautaine levée sur le pommeau de son sceptre.

Véronique Hotte

la SOURIS SCÈNE

Dany Toubiana / Mars 2024

L'abolition des privilèges

D'après L'Abolition des Privilèges de Bertrand Guillot
Adaptation et mise en scène : Hugues Duchêne

Samedi 30 mars 2024

Nuit du 4 Août 1789. La Nuit de l'Abolition des Privilèges. Faire écho à un contexte politique contemporain: abolition des privilèges sous l'Ancien Régime, mais cela a-t-il changé ? En apparence seulement. Aujourd'hui, cela passe encore et toujours par les impôts, et puis la taxe carbone et les réclamations des Gilets Jaunes...Donc encore et toujours la refonte du système ...Un spectacle intelligent, décapant et drôle !

4 Août 1789. Versailles

Dès l'entrée dans la salle de théâtre, une surprise : la scène au centre et une disposition des spectateurs quadrifrontale...J'entends un des placeurs qui propose à un de ses confrères d'asseoir un spectateur du côté des Nobles. Les Nobles tiens ? ...Un écran de télévision sur la droite accroche le regard et s'anime tout à coup : un comédien filmé marche dans la rue du Paris actuel et nous précise la date d'aujourd'hui : nous sommes le 4 août 1789 !...Il arrive dans la salle, pose son micro et son portable... Prenant place sur la scène centrale entourée par les spectateurs, il nous précise, à nouveau, que nous sommes dans la nuit du 4 Août 1789... Il nous présente, assis sur la scène et face à nous, le groupe des Nobles, toujours sur la scène, à droite, ce sont les représentants de l'Église et à gauche les orateurs. Face aux Nobles, dans la salle du théâtre, face à la scène, tout à fait spectateurs, est assis le Tiers État. Plus tard, assemblés près de l'entrée les journalistes apparaîtront, prendront des notes et compteront les points ! L'acteur est toujours tout seul. On comprend qu'il jouera tous les rôles. Dans la salle ou sur la scène,tous les spectateurs font partie de cette assemblée, ancêtre de l'Assemblée Nationale et qui, en ce 4 Août 1789, prendra la décision d'abolir les privilèges.

“L'avenir de la Nation est au-dessus des hommes...”

“C'est une chance d'être Français, c'est un privilège” disait Nicolas Sarkozy en 2016, encore avant lui, en 2012, François Hollande pensait être “le président de la fin des privilèges” et ils

n'ont pas été les seuls présidents à s'engager sur les privilèges à abolir ou non. Cette réflexion n'a rien de nouveau puisque la décision d'abolir les privilèges d'un système encore féodal a été prise le 4 Août 1789. Réunis en assemblée, raconte le comédien, nobles, clergé et tiers état sont prêts à en découdre les uns avec les autres. Parmi les orateurs Mirabeau, Talleyrand, certains grands évêques de France, mais aussi des paysans élus de Bretagne ou du Nord de la France. Tous sont là pour défendre point par point leurs revendications ou conserver leurs privilèges. Au centre du plateau et en meneur de jeu, Maxime Pambet, un comédien remarquable d'aisance et maniant un jeu subtil et généreux qui ne retombe jamais, va incarner une dizaine de personnages et évoquer l'ambiance de l'assemblée. L'auteur du livre d'origine, Bertrand Guillot, a écrit un texte précis et très documenté dont la richesse transparaît dans l'adaptation et la mise en scène élégante de Hugues Duchêne, mais aussi dans une scénographie et des décors qui le sont tout autant.

L'Histoire en marche

Ici le jeu de l'acteur s'apparente à un sprint précise le metteur en scène Hugues Duchêne. La rapidité de la parole et des changements de personnages sont portés par une énergie sans défaut de Maxime Pambet qui passe d'un rôle à l'autre avec une rapidité déconcertante. Il passe des réflexions de l'ensemble des journalistes aux groupes des politiques de l'assemblée. Des personnages précis comme le Duc de Noailles ou d'autres imaginés donnent corps peu à peu à la réalité socio-politique de cette assemblée, dans la France de la fin du XVIII^e siècle. L'acteur joue sur les différents accents des régions françaises de l'époque, sur le discours ampoulé des nobles ou des représentants de l'Église. Rapidité des propos, des situations et des actions et une énergie qui ne se relâche jamais. L'abolition des privilèges qui marquera la fin de cette journée d'août 1789 conduira à une accélération et débouchera sur la Révolution Française qui signera en 1793, l'arrêt de mort du pouvoir royal.

Pourtant ce spectacle souvent très drôle, qui souligne les carences du pouvoir et l'exagération des privilèges reste d'un étrange optimisme. Une incursion dans notre XXI^e siècle nous rappelle que la refonte du système est toujours d'une actualité impérieuse même si l'on peut espérer que "ce spectacle sera un jour, [lui aussi] un spectacle de l'Ancien Régime" ! J'ai fait partie, quant à moi, du groupe du Tiers État. Pour la première fois, j'ai eu l'impression de jouer un rôle politique important, mais je n'ai rien dit, j'ai noté !

Dany Toubiana

SUR LES PLANCHES

Samedi 23 mars 2024

Le Théâtre 13 nous présente actuellement l'adaptation de *L'abolition des privilèges* d'après l'ouvrage de Bertrand Guillot. Adapté et mis en scène par Hugues Duchêne, ce spectacle intense et brillant nous plonge dans cette nuit du 4 août 1789 qui a vu l'abolition des Privilèges. Une étape cruciale dans l'effondrement de l'Ancien Régime. Cette création unique nous propose les débats houleux vus de l'intérieur à l'Assemblée Nationale Constituante. Rapportés à notre époque, il est notable que les privilèges sont intemporels. Une nouvelle nuit du 4 août peut-elle être d'actualité à terme ?

La mise en scène de Hugues Duchêne privilégie une disposition du public en un espace quadrifrontal recréant ainsi l'Assemblée Nationale Constituante. Les spectateurs sont ainsi placés de façon à suivre les débats de cette nuit cruciale qui prévaudra à l'abolition de la féodalité. *De facto*, les 3 ordres sont reconstitués, la Noblesse, le Clergé et le Tiers-Etat. Maxime Pambet devient le narrateur de cette création où il entreprend de donner vie aux acteurs de cette nuit. Défilent ainsi le Duc d'Aiguillon, le Vicomte de Noailles, Duquesnoy, Delaville, Le chapelier, De Kerangal ou encore le jeune Talleyrand... Enfin, le clergé représenté par les évêques qui engrangent les bénéfices de la dîme et les curés et les abbés qui sont relégués dans la précarité. Ce qui en ressort est la préparation de ces événements par le Club Breton (les futurs Jacobins). L'objectif est double. Il s'agit de débiter la séance de nuit pour décourager certains députés d'y assister et organiser un plaidoyer de certains nobles afin de déconcerter les députés de cet ordre. L'enthousiasme emporte ses acteurs et les décrets sont votés.

Maxime Pambet recrée toutes ces péripéties tambour battant. Le film de ces événements défile sous nos yeux. L'espace d'un soir, nous sommes partis prenantes avec les députés qui constituaient cette assemblée. Cette création inspirée de l'ouvrage de Bertrand Guillot nous est présentée en 3 parties. La nuit du 4 août, avant la nuit, soit 15 ans plus tôt et la mise en oeuvre des décrets, à savoir leur promulgation. Cette dernière phase s'est opérée dans la contrainte afin de trouver les financements adéquats à cette politique de suppression des privilèges. L'hérédité des charges est abolie de la noblesse ouvrant le champ à leur possible rachat. Mais la difficulté réside dans l'abolition des privilèges du clergé. A cet effet, il fut décidé que l'Eglise serait « nationalisée ». Mais avec quels subsides assurés son traitement ? La parade fut trouvée en revendant simplement les biens de l'Eglise.

La conclusion de ce spectacle unique, dense et étonnant opère une translation intéressante avec notre époque. Les privilèges ont-ils disparu ? Les crises, qui ont secoué notre monde, ont largement démontré que ceux-ci sont toujours l'apanage de certains. A quand une nouvelle « nuit du 4 août » ? Cette question posée par Hugues Duchêne reste en suspens...

Saluons la performance de Maxime Pambet qui a animé brillamment un narratif historique abondant de manière didactique. La mise en scène originale et enlevée de Hugues Duchêne transpose ce spectacle dans une actualité brûlante où le monde semble vivre un jour sans fin. Un magnifique objet théâtral à découvrir !

Laurent Shteiner